L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 11 OCTOBRE 1878. 32me Année.

DUFOUR & LIBERT,
Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI 11 OCTOBRE 1878.

VENDUS A L'ENCAN DE CE JOUR

Par D. E. Murphy & Son, au pied de la rue Lafayette,—Parlue.

Parlue! Parlue! Parlue :—Voir l'annonce d'encan de D. E. Murphy & Son.

LES RÉCENTES ELECTIONS.

Des quatre Etats qui avaient à faire des élections le 8 octobre, il en est un qui reste absolument républicain, l'Iowa, sortant pour les officiers qu'il avait à choisir. Il n'en est pas tout à fait ainsi pour ce qui concerne la représentation congressionnelle de cet Etat, dont la délégation n'est pas encore complètement connue à l'heure où nous écrivons ces lignes. D'après plusieurs dépêches, il paraîtrait que les démocrates auraient emporté l'élection dans deux districts. Mais quelque soit le résultat final, il ne causera pas beaucoup de désappointement au parti démocrate qui est habitué depuis longtemps à ne plus compter sur le vote de l'Iowa. Toute exception à cette règle serait une victoire pour lui.

Dans l'Indiana, qui avait à élire des officiers d'Etat d'un ordre subalterne, des représentants au Congrès, la moitié du Sénat et toute la Chambre d'une législature qui doit élire elle-même un sénateur des Etats-Unis pour le long terme et un autre sénateur pour le terme expirant en 1879, pour remplir la vacance causée par la mort d'Oliver P. Morton, maintenant occupée par Daniel W. Voorhees, nommé par le gouverneur de l'Etat, la majorité démocratique s'élève à 14,000 suivant les nouvelles reçues dans la journée d'hier. Les dépêches de la nuit peuvent modifier ce chiffre, mais pas assez pour changer les résultats acquis. Toutefois, les démocrates n'auront ni à la législature d'Etat ni dans leur délégation au Congrès une majorité en rapport avec la majorité générale.

Ils n'auront au Sénat que 24 membres de leur parti contre 25 républicains, et à la Chambre que 51 contre 45, ce qui ne leur fait, en chambre réunies, qu'une majorité de 5. Si les nationaux, qui sont parvenus à élire quatre législateurs, se réunissaient aux républicains, la majorité démocratique ne serait plus que d'une voix; mais en compte que des quatre nationaux, il y en aura au moins deux pour les démocrates sans lesquels, dit-on, ils n'auraient pu faire passer un seul membre de leur parti. En conséquence, il faut évaluer la majorité démocratique à 5, ce qui est suffisant et au delà pour assurer l'élection de deux démocrates au Sénat des Etats Unis. Pour la Chambre du Congrès, le résultat est encore incertain.

Dans l'Ouest-Virginie, la victoire reste aux démocrates pour l'Etat, mais elle n'est pas complète, et d'autres dépêches nous diront au juste quelle est la représentation congressionnelle de cet Etat. Quant à sa législature, les démocrates y comptent une large majorité.

Nous ne saurions en dire autant de l'Ohio qui aura certainement une représentation congressionnelle en majorité démocratique, mais qui a donné à la liste républicaine d'Etat une majorité de 5000. Cet échec du parti démocrate est regrettable car l'Ohio est le troisième grand Etat de l'Union et son mouvement électoral est toujours pris en sérieuse considération par les autres. Mais le peuple de l'Ohio a sa manière d'être particulière. Whig autrefois, puis démocrate passagèrement, républicain, en temps de guerre, démocrate de nouveau en temps de paix, le voilà aujourd'hui se rattachant à la bannière républicaine, sans en avoir la moindre raison et sans savoir pourquoi, car il devrait être bien évident pour lui que les principes démocratiques en fait de politique générale, sont les vrais principes qu'il devrait appuyer dans son intérêt propre.

Serait-ce la question de circulation qui a brouillé les choses dans l'Ohio et qui a empêché cet Etat de se prononcer résolument pour le parti démocrate? Est-il bien vrai que cette question ait été comprise à fond et qu'elle ait eu un grand poids dans la balance? Rien n'est moins certain que cela, car les Démocrates avaient été aussi prudents que les Républicains sur ce point, et aucun des candidats n'avait pris d'engagement positif. Chacun au contraire s'était efforcé de trouver un moyen terme de nature à ne blesser directement les passions ou les sentiments de personne. C'est pour cette raison peut-être aussi que les électeurs ne voyant rien de décisif dans les opinions exprimées par les candidats démocrates sont restés ce qu'ils étaient avant l'élection, les uns républicains, les autres démocrates, sans porter aucun appui aux Greenbackistes dont le vote a été réellement insignifiant. Ce vote n'a été ni plus fort ni plus faible qu'il ne le fut l'année dernière et tout avenir immédiat paraît lui être interdit, du moins dans l'Ohio, où la politique a plus d'importance que l'économie financière réduite à une simple question de reprise des payements en espèces. Cette affaire, dans sa nudité, n'a passionné personne et le résultat électoral a répondu à cette insouciance. Chaque électeur ne voyant qu'il n'y avait rien à gagner ni d'un côté ni de l'autre, a soutenu son drapeau, sans vouloir autrement s'engager d'avance pour de nébuleuses théories.

Il est fut ainsi dans les élections précédentes que les démocrates perdirent par l'absence de tout caractère prononcé sur la question. Evidemment, il y a dans l'Ohio, et il peut y avoir dans bea coup d'Etats, une grande fermentation sur la manière d'envisager la dette publique par rapport à la circulation. Les greenbackistes ont obtenu un vote insignifiant, comme pour l'avenir dit, mais le problème n'en subsiste pas moins, et si l'on recule devant une solution, qui paraît brutale, on n'en aimerait pas moins une libération financière qui se présenterait sous des formes tabiné hardies mais au fond tout aussi réelles. Ainsi, d'après ce qui paraît, soit dans le parti républicain, soit dans le parti démocrate, on est disposé à donner de la [illegible] à la circulation, [illegible] sujet de manière à faire [illegible] politique qui [illegible] sujet de manière à faire [illegible] élections et à donner de la [illegible] monnaie. Toutefois, si cela peut [illegible] dans le Maine, les politiciens greenbackistes des autres Etats n'en tireront pas grand avantage, à en juger par ce qui vient de se passer dans l'Ohio. Butler n'a pas encore fait école et son [illegible] n'est pas destiné au delà de son Etat, et il est peut-être encore plus estimé pour son habileté personnelle que pour ses idées sur les finances fédérales.

On voit, du reste, que les partisans de banque des Etats-Unis ont compris toute [illegible] qu'il ne se fait pas de campagne dans la question de n'en servir. Ils ont pendant le résultat final des élections présidentielles de 1876, au point de substituer un chef présidentiel au candidat qui avait été bien réellement élu par les Etats et par le peuple et ils n'abandonneront pas leur œuvre au détriment de leurs intérêts. Ces porteurs de banc, qui forment un parti d'argent, sont devenus redoutables en raison de l'énormité de la dette. Les bons étant fort nombreux, sont nécessairement entre les mains de beaucoup de gens, et tous ces capitalistes réunis dans un moment donné agiraient simultanément et d'une manière irrésistible.

Il faut voir aussi autre chose dans le résultat des élections de l'Ohio; il faut y reconnaître l'absence de ce prestige qu'aurait donné aux démocrates l'exercice des prérogatives présidentielles si M. Tilden n'en eut pas été privé frauduleusement. Dans un pays d'affaires, comme celui-ci, on acquiert encore plus d'autorité par le moyen de la sonnerie et de l'intrigue que par des qualités morales ou des vertus civiques, dont le mérite est annulé par une [illegible] digne et noble tant qu'on voulait, mais qui semble, sans résistance, les résultats du principe en les accepte faits à l'honneur public. Aujourd'hui, en n'est pas M. Tilden qui gouverne seul cette [illegible], c'est le parti démocrate tout entier, le parti démocrate qui en est encore plus responsable que M. Tilden. Le parti s'est laissé ravir par la fraude une victoire qui lui appartenait de droit, et le voilà qui est obligé, une seconde fois, de prendre à nouveau la même tâche, et de vaincre, pour ainsi dire, [illegible] Ce n'est pas [illegible] qui ouvre son [illegible] démocrate, est fait terminée [illegible] à l'avantage du parti. D'autres circonstances se développeront plus tard et tout aussi favorables peut-être.

Nous ne voulons pas donner à entendre que la campagne mal commencée finira mal, loin de là. En dépit de cet insuccès dans l'Ohio, nous avons une foi robuste dans l'avenir de la démocratie et nous croyons toujours que la victoire lui restera dans les élections congressionnelles de novembre. Mais nous aurions voulu pour la démocratie un résultat plus brillant, plus tranché, plus décisif; nous aurions voulu voir la ruine finale et sans remède d'un parti entièrement livré au mal et qu'aucune grande mesure ne recommande à l'estime du monde, pas même celle de l'abolition de l'esclavage qui aurait pu avoir lieu plus honnêtement.

COMITE DE SECOURS DE L'UNION FRANÇAISE.

Nlle-Orléans, 10 oct. 1878.

A Messieurs Louis O. Riverend, président de la Société Française de Bienfaisance, et
B. Chabry, président de la société de secours mutuels, à la Havane :

Messieurs :—Le comité de secours de l'Union Française a l'honneur de vous accuser réception de la somme de Six Cent Deux Dollars, produit de la souscription faite en votre ville, sous le patronage de M. A. de Courthial, consul général de France, pour venir en aide à nos malheureux compatriotes atteints par la fièvre jaune.

Permettez-nous, Messieurs, au nom de tous ces milliers d'infortunés qui se débattent en ce moment dans les tortures de la douleur et l'accablement d'une misère profonde, de vous exprimer notre sincère gratitude pour votre généreuse offrande.

Dites à ces Français de la Havane qui ont si promptement répondu à l'appel que nous leur avons adressé en faveur de leurs frères en détresse dans l'exil, dites-leur que leurs dons généreux seront distribués par des cœurs français et nous sommes fiers de pouvoir encore affirmer que c'est tout dire!

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de nos sentiments les plus dévoués.

Pour le comité,
A. GUILLEMET,
Secrétaire-Trésorier.

SOUSCRIPTIONS.

—Nous lisons dans le *Courrier des Etats-Unis*, les nouvelles suivantes :

Dans la réunion provoquée samedi soir par les membres de l'Union fraternelle française, la proposition d'une tombola dont le tirage sera suivi d'un bal, a été accueillie à l'unanimité et le comité a été ainsi composé : MM. Barra, président; Pinguet, 1er vice-président; Bodan, 2e vice-président; Rocher, secrétaire; Decobre, vice-secrétaire; Baron, trésorier; Entila, vice-trésorier. Quinze commissaires ont été en outre nommés pour recueillir les lots et organiser la soirée dansante. Le lieu et la date de cette fête de charité seront indiqués dans la séance qui aura lieu mardi prochain, 21 South Fith avenue.

De l'autre côté de l'Océan, en France, on n'oublie pas les malheureuses victimes de l'épidémie. Nous avons publié avant-hier une dépêche disant que le *Temps* avait fait un appel à la charité publique en faveur des populations décimées par le fléau. Cet appel n'est pas resté sans réponse. Nous avons reçu hier soir la dépêche suivante :

Paris, 6 octobre.—La Grand Orient de France a envoyé 1,000 francs à M. Noyes, ministre des Etats Unis, pour les victimes de la fièvre jaune.

Nous lisons dans le *Journal du Havre* :

Dans sa séance du 23 septembre, la chambre de commerce a voté une somme de 2,000 fr., en faveur des familles des victimes de la fièvre jaune; elle a décidé que cette somme serait envoyée à M. le consul de France à la Nlle Orléans, pour être distribuée principalement aux familles de nos compatriotes.

La chambre de commerce a également décidé qu'une liste de souscription serait ouverte au secrétariat.

PREMIÈRE LISTE.

La chambre de commerce.....	fr 2,000
M. F. Mallet, président.....	100
Total.....	fr 2,100

JOURNAUX ILLUSTRÉS — La Librairie Hébert & Cie., coin Chartres et Bienville, vient de recevoir les numéros de l'*Illustration* et du *Monde Illustré* du 21 septembre.

—Un télégramme a annoncé que la fille du prince de Bismarck venait d'être fiancée à un jeune diplomate, le comte Ranzau-Oppendorf. Voici qui est évidemment, qui touche d'une façon si directe aux sentiments paternels du chancelier, les renseignements que nous fournit le *Berliner Boraen Courier* :

Grande joie dans la maison du chancelier impérial. La comtesse Marie vient de fiancer à un jeune diplomate. L'enfant préférée de Pheimme tout-puissant qui dirige les destinées de la politique allemande, a renoncé au demi qu'elle portait depuis trois ans, pour se livrer à un nouvel et heureux avenir.

Il y a trois ans qu'elle fut fiancée au comte Heinz Wend d'Eulenburg, le frère cadet du ministre de l'intérieur actuel : mais peu de mois après, la fièvre gastrique enleva le fiancé de la comtesse Marie. Alors qu'elle était debout, à côté du cercueil de son bien-aimé, déclarer inutiles jusqu'à la sépulture que jamais elle ne consentirait à former des nœuds [illegible] Elle a pris un autre parti, réalisant ainsi le vœu le plus fervent du prince de Bismarck.

La comtesse Marie épouse un diplomate. Il est vrai que, pour le moment, il n'est [illegible] secrétaire de légation; il a toutefois, assisté au Congrès en qualité de secrétaire. Il avait été d'abord premier lieutenant; ensuite il s'est préparé à la carrière diplomatique comme attaché d'ambassade à Vienne, Bruxelles et Munich.

Le comte Knno Rantzau Oppendorf a actuellement quatre-vingt ans; il a donc cinq ans de plus que la comtesse Marie, ce qui importe.

Le prince de Bismarck n'est chanoine un grade qui est un [illegible] très agréable, mais qui ne donne pas, pour avoir une grande fortune. Heureusement que la comtesse Marie n'a pas besoin de songer au mariage d'argent. *Pape Alexandre (sic)*, un plus de famille prévoyant, a pu penser différemment bien l'argent des chanoines qui lui ont été faites, et qu'il a augmentées par des économies et par des placements prudents.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 11 octobre.—Température : Baromètre stationnaire, suivi d'une baisse, vents du sud-est au nord-est; temps chaud, couvert et pluvieux.

Température du 10 Octobre 1878.

Thermomètre de C. DURAMEL, Opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 A.M.	70	21
Midi	74	23
3 P.M.	76	24

[illegible]

MAISON DU BUREAU DU HÉRALD, Nlle-Orléans, 10 octobre 1878.

Rapport officiel :

Décès d'hier, midi, à aujourd'hui, midi.....	48
Nouveaux cas.....	62
Vieux cas.....	51
	— 113
Total des cas jusqu'à cette heure.....	11,402
Total des décès jusqu'à cette date.....	3,351

SAMUEL CHOPPIN, D. M.,
Président du bureau de santé.
B. F. TAYLOR, [illegible]

Noms des personnes mortes de la fièvre jaune, du mercredi, midi, à jeudi, midi :

Bernard J. Behme, 17 ans, Nlle-Orléans, rue Sixième, entre St-Patrick et St-David.

Edward Ryan, 16 ans, Nlle-Orléans, coin Troisième et Liberté.

Joseph Schoff, 28 ans, Allemagne, coin Dryades et Delord.

Eva C. Laise, 4 ans et 14 jours, Nlle-Orléans, 56 rue Esadeville.

Henry Wille, 9 ans, Nlle-Orléans, Alger.

Robert Frisbie, 2 ans et 4 mois, Nlle-Orléans, rue Crape, entre Elysire et Dérayd.

Luciana Every, 3 ans, Nlle-Orléans, 635 rue Royale.

F. Ayraud, 4 ans, Louisiane, coin Munroe et Jeanneville, Carrollton.

Thos. McManus, 20 ans, Irlande, 84 rue St-Pierre.

Martin Anderson, 31 ans, Norvège, Infirmerie Touro.

Joseph L. Lafon, 4 ans et 4 mois, Nlle-Orléans, 218 rue Claiborne, côté nord.

Kate Kagan, 33 ans, Irelande, 25 rue St. Thomas.

Mateo Martsiniach, 3 ans et 10 mois, Louisiane, 23 rue St Philippe.

George Sabadi, 5 ans et 2 mois, N. O., 382 rue Felton.

Jules Neesane, 21 ans, France, 81e Anne et Marais.

John Barratt, 3 ans et 11 mois, N. O., 301 rue Annonciation.

Ellen Brown, 29 ans, Irlande, 195 rue St. Joseph.

Oliver Davis, soul., 39 ans, Mississipi, 300 rue Bienville.

Jean Bellocq, 18 ans, France, Asile Français, rue Ste Anne.

Frère Ambeuse Latenbaiher, 29 ans, Prusse, Asile St Vincent, 371 rue Bienville.

Rose Delarausa, 20 ans, Italie, 761 rue Magazine.

Charles Mailho, 13 ans, N. O., 249 rue Urselines.

Vincent Marcello, 10 ans, Nlle-Orléans, 120 rue Champs-Elysées.

Mlle Andrée Gamotia, 18 ans, N. O., 282 rue Remparts, coté nord.

Daniel McGill, 7 ans, Nlle-Orléans, rue Pologne, entre Amour et Craps.

Elizabeth Burns, 3 ans et 9 mois, Nlle-Orléans, 101 rue Rousseau.

Samuel W. H. Noble, 2 ans et 10 mois, N. O., 1 rue Seconde.

Wm. Dowling, 5 ans, Nlle-Orléans, 255 rue Dryades.

Anna S. Zill, 32 ans, Allemagne, coin Constance et Toledano.

D. Fitzgerald, 3 ans et demi, Nlle-Orléans, 65 rue Mandeville.

Rose Hagg, 2 ans, Nlle-Orléans, 591 rue Amour.

John Graff, Jr., 1 an et 3 mois, coin St. Pierre et Galvez.

Simon Riola, 23 ans, France, rue Villeré, entre le Chemin du Bayou et Esplanade.

Cæsar Hanhardt, 15 ans, Nlle-Orléans, coin Dorgenois et Aubry.

Mary Dixon, 4 mois, Nlle-Orléans, 671 rue Dryades.

Raymond Dalbourg, 32 ans, France, rue Quartier.

Paul Place, 23 ans, France, rue Quartier.

Rozalie Musachia, 19 ans, Italie, 210 rue Orléans.

Mary Connigan, 45 ans, Irlande, 40 rue Ste-Marie.

Paul J. H. Michaud, 35 ans, France, coin Ursulines et Rendon.

Pierre Brana, 23 ans, France, salle française.

Auguste Dupka, 7 ans, Nlle-Orléans, coin Septimes et Carondelet.

Mary Ann Cochrane, 54 ans, Irlande, rue Willow, près Claiborne.

Frederick Esnbagen, 5 ans, Nouvelle-Orléans, coin Septième et Baronne.

Morts à l'Hôpital de Charité.

John Tebault, 49 ans.
Louis Fourner, 28 ans.
Wm. Cruise, 28 ans.

Hôpital de Charité.—Nouveaux cas de fièvre jaune à l'hôpital de charité :

Matthew Connelly, 58 ans, journalier; Irlande, [illegible] de St-Louis; trouze mois en [illegible] de Mr.

Louis [illegible], 26 ans, journalier; Pologne : 31 rue Hôpital; de St-Louis; une semaine en ville; garçon; malade deux jours.

James W. Edwards, 20 ans, ingénieur; Indiana; sans noir; de Thibodaux; un jour en ville; malade un jour.

Nouveaux guéris :

Hugh O'Donnell, 45 ans.

Bureau de Santé.—Le bureau de santé n'a pas siégé hier soir, faute de [illegible] Les Drs Champin et Austin étaient seuls présents; les autres membres étaient malades ou trop occupés ailleurs.

—Une séance spéciale aura lieu ce soir, à sept heures et demie, à cause de la nécessité de désigner, au plus tôt, une commission qui devra, comme celle qui travaille en ce moment, parmi nous, rechercher l'origine de la fièvre jaune et suggérer, à la prochaine Législature, les moyens de prévenir—même si des cas du fléau se déclaraient ici—une épidémie semblable à celle qui désole la Nouvelle-Orléans et une partie de l'Etat—moyens au nombre desquels figurera, en première ligne, l'assainissement complet de la ville.—Nous avons entendu exprimer, dans la salle, l'espoir que le Dr C. R. White, qui est un ancien résidant et a traversé plusieurs épidémies, qui est un praticien de haute science et une grande expérience, voudra bien aider de ses lumières les membres de la commission.

—Le Dr Taylor, secrétaire-trésorier du bureau, est parti, hier soir, immédiatement après la tentative de régulen, pour Ceylan et Tangipahoa, où, nous a-t-il dit, la véritable fièvre jaune et les fièvres de marais sévissent.

—Le nombre de morts annoncé jusqu'à six heures a fait craindre que le chiffre de 50 n'élevât aujourd'hui à cinquante.

—Le Dr Choppin a paru attacher une grande importance à la séance de ce soir. Une [illegible] qui se trouveront dans l'impossibilité d'y assister sont priés d'y envoyer des représentants.

Club Démocrate-Conservateur du 7me Ward.

Les membres de ce nouveau club se sont réunis en très grand nombre hier soir, dans une des salles du rez-de-chaussée du théâtre de l'Opéra, et ont désigné leurs candidats à la législature qui doit avoir lieu demain.

Le but du club, nous l'avons dit dans notre numéro précédent, est, si faire se peut, d'envoyer à la convention de paroisse une délégation d'hommes intelligents et honnêtes, liés par des engagements d'aucune nature, et qui ne disposent leurs votes et leur appui qu'à ceux des candidats qui leur sembleront offrir toutes les garanties voulues pour remplir dignement les fonctions publiques.

Les élections primaires ont plus d'importance qu'on ne leur en prête généralement, et tout citoyen qui s'intéresse à la marche des affaires publiques doit se donner la peine de remplir consciencieusement le devoir que lui impose son titre d'électeur.

Le club démocrate-conservateur du 7me Ward a donc pris le bon chemin, et nous ne pouvons que l'engager à persévérer dans la voie qu'il a choisie.

—Un [illegible] a été [illegible] hier soir, à [illegible] heures, dans la rue [illegible] entre [illegible] et [illegible]. Le [illegible] a été [illegible] à la [illegible] et [illegible] à [illegible] heures